

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3149**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce spécialité Action commerciale inter-entreprise : industrie et services aux entreprises

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de la Méditerranée (Marseille) Aix-Marseille II	Président de l'université d'Aix-Marseille II, Recteur de l'académie
Modalités d'élaboration de références : CNESER	

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste du développement et de la gestion des clientèles en 'business to business'. Il développe ses compétences sur deux axes :

- un axe commercial qui lui permet de comprendre les milieux d'affaires et de maîtriser leur activité (marketing B to B, négociation commerciale, informatique et base de données...)
- un axe management / métier selon le type de secteur d'activité (connaissances des marchés et des produits, management de la production, management de la servuction)

Connaissable des processus de fabrication et des besoins des clients et du marché, il propose, en collaboration avec les services de production et les bureaux d'études, des solutions techniques afin d'adapter les produits à la demande de la clientèle. Il cherche à concilier les impératifs commerciaux et les contraintes de la production (application des tarifs, délais, flux de production, remises, conditions de livraison, avoirs et litiges).

Il réalise dans un secteur géographique et dans un domaine (type de marché, de produit, de clientèle), la politique commerciale définie par la direction. Il participe au chiffrage, à la négociation commerciale des contrats.

Il prospecte, gère et développe un portefeuille de clients, industriels ou de la grande distribution. Il assure le suivi des ventes (visites d'entretien, courriers...), exploite les données commerciales, conseille, informe et apporte une assistance technique sur les produits de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans la vente active ou le marketing.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - Responsable de clientèle

- Responsable de la communication
- Chef de produit
- Chargé d'affaires
- Chargé d'études
- Technico-commercial

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

ENTREPRISE ET ENVIRONNEMENT

MANAGEMENT INDUSTRIEL ET SERVICE

MARKETING INTERENTREPRISES

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

APTITUDES COMMERCIALES

TRAVAUX DE TERRAIN

AXE DE PROGRÈS

STAGE

PROJET TUTORÉ

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignant-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11/07/2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret n° 2002-590 du 24/04/2002/ publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univmed.fr>

<http://www.iut.univ-aix.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :